

## Une démarche d'accompagnement

Les équipes du CFA ISA travaillent à renforcer les liens qui unissent les apprenti(e)s, les intervenants pédagogiques et leur maître d'apprentissage. Ce travail ensemble contribue à enrichir les compétences de l'apprenti(e).

### Les avantages de l'apprentissage

L'apprentissage présente des avantages pour les apprenti(e)s, pour les entreprises et pour les établissements d'enseignement supérieur.

Pour les apprenti(e)s, il permet de favoriser l'accès aux études supérieures notamment pour les jeunes en difficulté financière. Il facilite également une professionnalisation immédiate qui accroîtra leurs chances d'insertion professionnelle à l'issue de la formation. Il sécurise leur parcours en les faisant bénéficier d'un suivi personnalisé tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau de l'établissement de formation.

Pour les entreprises, l'apprentissage est un véritable élément d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il permet d'anticiper les besoins en personnel et les évolutions internes. L'apprentissage peut, selon les dispositifs en vigueur, être source d'avantages financiers.

Pour les établissements d'enseignement supérieur, le dispositif apprentissage permet de répondre à la demande des entreprises et aux attentes des jeunes et de leurs familles. Il offre également à ces structures l'occasion de consolider les liens qu'elles entretiennent avec les entreprises de la région, en les impliquant encore plus dans les projets de formation.



#### ISA – Institut Supérieur d'Apprentissage des CCI de Franche-Comté

46 avenue Villarceau – CS 31726

25043 BESANCON Cedex

Contact : Dominique LANDRY, Stéphanie COLLIGNON

Tél. : 03 81 47 42 00

e-mail : isa@bourgognefranche-comte.fr



#### Manager en Ingénierie d'Affaires Industrielles

RNCP : niveau I

Les 4 premières années s'effectuent sous statut étudiant.

La 5<sup>ème</sup> année est réalisable en apprentissage.

3, rue du Docteur Fréry - CS 50199 - 90004 BELFORT

Contact : Christine BEDEVILLE- Stéphanie MARCHAL

Tél. : 03 84 54 53 51

e-mail : contact@esta-groupe.fr, cbedeville@esta-groupe.fr



#### Gestionnaire d'unité commerciale spécialisé commerce-distribution

RNCP : Niveau III

Le cycle **Gestionnaire d'unité commerciale spécialisé commerce - distribution** dure deux ans après le bac. Les deux années s'effectuent sous statut apprenti.

→ Dole :

1 rue Louis de la Verne – 39100 DOLE

Contact : Virginie GUITRAUD, Catherine COIFFIER

Tél. : 03 84 86 42 03 – Fax : 03 84 24 54 62

e-mail : ccoiffier@jura.cci.fr

→ Lons-le-Saunier :

33 place de la Comédie – 39016 LONS-LE-SAUNIER Cedex

Contact : Virginie GUITRAUD, Catherine COIFFIER

Tél. : 03 84 86 42 03 – Fax : 03 84 24 54 62

e-mail : ccoiffier@jura.cci.fr



#### Gestionnaire d'unité commerciale spécialisé commerce-distribution

RNCP : Niveau III

Le cycle **Gestionnaire d'unité commerciale spécialisé commerce - distribution** dure deux ans après le bac. Les deux années s'effectuent sous statut apprenti.

→ Besançon :

46 avenue Villarceau – 25042 BESANCON Cedex

Contact : Nathalie BARRAS, Elisabeth GRESSET

Tél. : 03 81 25 26 43

e-mail : nbarras@imea.cci.fr, egresset@imea.cci.fr

→ Montbéliard :

4, rue Jean Bauhin – 25207 MONTBELIARD Cedex

Contact : Carole SCHNEIDER, Fabienne LAZARD

Tél. : 03 81 31 25 06

e-mail : cschneider@imea.cci.fr, flazard@imea.cci.fr

→ Vesoul :

1, rue Victor Dollé – Zone TECHNOLOGIA- 70000 VESOUL

Contact : Sandrine DIEZ

Tél. : 03 84 96 71 21

e-mail : sdiez@imea.cci.fr

#### Responsable de la Distribution

RNCP : niveau II

Le programme RD s'effectue en une année après un bac+2 commerce, vente.

46 avenue Villarceau – 25042 BESANCON Cedex

Contact : Armelle PICHETTI, Nathalie BARRAS

Tél. : 03 81 25 26 04

e-mail : apichetti@imea.cci.fr, nbarras@imea.cci.fr



Institut Supérieur d'Apprentissage

Centre de Formation d'Apprentis  
Chambres de Commerce et d'Industrie



L'APPRENTISSAGE  
en enseignement supérieur  
commerce, distribution & gestion - niveaux III, II, I



www.cfa-isa.fr



# L'apprentissage en enseignement supérieur, la clé de la réussite



## Le monde change, l'enseignement aussi !

L'intégration et la professionnalisation des jeunes salarié(e)s est un enjeu majeur pour les entreprises. L'apprentissage est LA réponse à cet impératif.

Et pour les jeunes, c'est une première façon d'accéder à l'emploi tout en se formant. C'est un dispositif performant et de développement des compétences en prise directe avec le monde du travail. Les formations sont adaptées aux besoins des entreprises et validées par un diplôme ou un titre enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Une réussite qui s'appuie sur un triptyque gagnant :  
**APPRENTI(E) / ENTREPRISE / CFA**

## L'APPRENTISSAGE, c'est

**UNE FORMATION** rémunérée

et accessible jusqu'à 30 ans

**UN DIPLÔME** reconnu

**UN EMPLOI** qui facilite l'insertion professionnelle

## Pourquoi l'apprentissage après le bac ?

- Parce que l'apprentissage dans l'enseignement permet l'accès à tous les niveaux du BAC+2 au BAC +5
- Parce que les entreprises recherchent des jeunes diplômés directement opérationnels
- Parce que le savoir-faire théorique ne suffit pas, il doit être associé à une expérience de terrain

## Et pour mon entreprise ?

### Ses avantages

- Elle anticipe ses besoins en personnel et ses évolutions internes
- Elle bénéficie d'un allègement de cotisations sociales patronales (selon la législation en vigueur).

### Les modalités

- Elle enregistre mon contrat d'apprentissage avec le service « enregistrement des contrats » de sa compagnie consulaire (Chambre de Commerce et d'Industrie ou Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou Chambre d'Agriculture).
- Elle désigne mon maître d'apprentissage qui me suivra tout au long de ma formation.
- Elle participe à ma formation à la fois en entreprise et financièrement (taxe d'apprentissage ou contribution volontaire).
- Elle m'accompagne dans mon parcours de formation
- Les entreprises, dont de très nombreuses sont de fidèles employeurs d'apprenti(e) du CFA ISA (Décathlon, KIABI, Alstom, GE,...), contribuent au financement des formations via leur taxe d'apprentissage.



## Le CFA ISA, qui sommes-nous ?

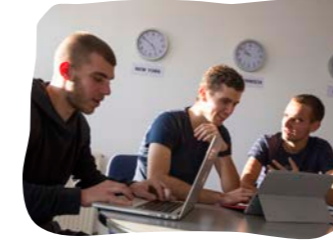
ISA signifie « Institut Supérieur d'Apprentissage ».

Le CFA ISA gère et développe avec cohérence les filières Enseignement Supérieur en apprentissage des Ecoles des Chambres de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté, en adéquation avec les besoins des entreprises.

C'est une structure originale et innovante dite « hors murs ».

Les formations sont dispensées dans les Ecoles des CCI, actuellement IMEA, EMC et ESTA.

Le partenariat entre le CFA ISA et les établissements habilités font de ceux-ci des UFA (Unités de Formation par Apprentissage). Ceci permet de privilégier la pédagogie et la proximité avec les besoins des entreprises.



Les formations sont dispensées dans le cadre d'un partenariat entre le CFA ISA et les établissements habilités, actuellement IMEA, EMC et ESTA.



Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté est très engagé dans l'apprentissage et contribue à son développement, selon les dispositifs en vigueur.

### Pour les apprenti(e)s

- Participation aux frais de transport, de restauration et d'hébergement

### Pour les entreprises

- Aide à la formation des maîtres d'apprentissage
- Prime à l'apprentissage

### Pour le CFA

- Participation au financement des formations
- Soutien au développement qualitatif de l'apprentissage au travers du dispositif « Fonds Régional d'Amélioration de la Qualité de l'Apprentissage ».



### Nos autres partenaires institutionnels :

- les Chambres de Commerce et d'Industrie
- le Service Académique d'Inspection de l'Apprentissage - Rectorat
- la Direccte
- Pôle Emploi
- le Réseau Information Jeunesse
- les Missions Locales

Nos valeurs :  
autonomie - assurance - responsabilité - proximité

## Etre apprenti(e) ISA, c'est déjà être un(e) professionnel(le).

Le savoir-être est tout aussi important que le savoir-faire. C'est respecter les règles de l'entreprise applicables aux salariés notamment le règlement intérieur et les horaires. C'est bien sûr effectuer le travail confié par son employeur. C'est aussi être assidu(e) aux cours et se présenter aux examens.

Nous enseignons à nos apprenti(e)s que si l'apprentissage comporte de nombreux avantages :

- être rémunéré pendant ses études et ne pas régler de frais de scolarité,
  - préparer un diplôme reconnu de l'enseignement supérieur, avec un fort taux de réussite,
  - bénéficier d'une pédagogie performante,
  - enrichir son CV de véritables références professionnelles et optimiser son potentiel d'embauche,
- il génère tout autant de devoirs.

Nous accompagnons nos apprenti(e)s sur le chemin de la réussite. Le suivi individualisé est au cœur de notre pédagogie. Nous les encourageons à être autonomes et à prendre des initiatives. Nous les préparons à donner le meilleur d'eux (elles)-mêmes et à devenir responsables.

Notre proximité avec les anciens et avec les entreprises est un socle sur lequel nous nous appuyons au quotidien et qui nous assure de continuer dans la bonne direction.

